

6^{ème} édition



Réseau des Opérateurs Fonciers

STRATEGIE FONCIERE DU PLUi : METHODES ET APPLICATIONS

Jeudi 12 avril 2018 | Le Forum | Grenoble





Déroulé de la journée

Matinée

- Discours d'ouverture
- Table ronde n°1 « Le diagnostic foncier du PLUi : définition, méthodes et rôle des opérateurs fonciers »
- Table ronde n°2 « Une action foncière orientée post-PLUi : l'exemple de Grenoble-Alpes Métropole »

Après-midi

- Table ronde n°3 « Le PLUi comme étape de convergence des stratégies foncières : l'exemple de l'agglomération de Compiègne »
- Table ronde n°4 « Un accompagnement de l'EPF Local tout au long de la phase de planification : l'exemple de l'agglomération du Grand Chambéry et de l'agglomération du Grand Lac »
- Discours de clôture



Discours d'ouverture



Christine GARNIER

*Présidente de l'Établissement Public
Foncier Local du Dauphiné*



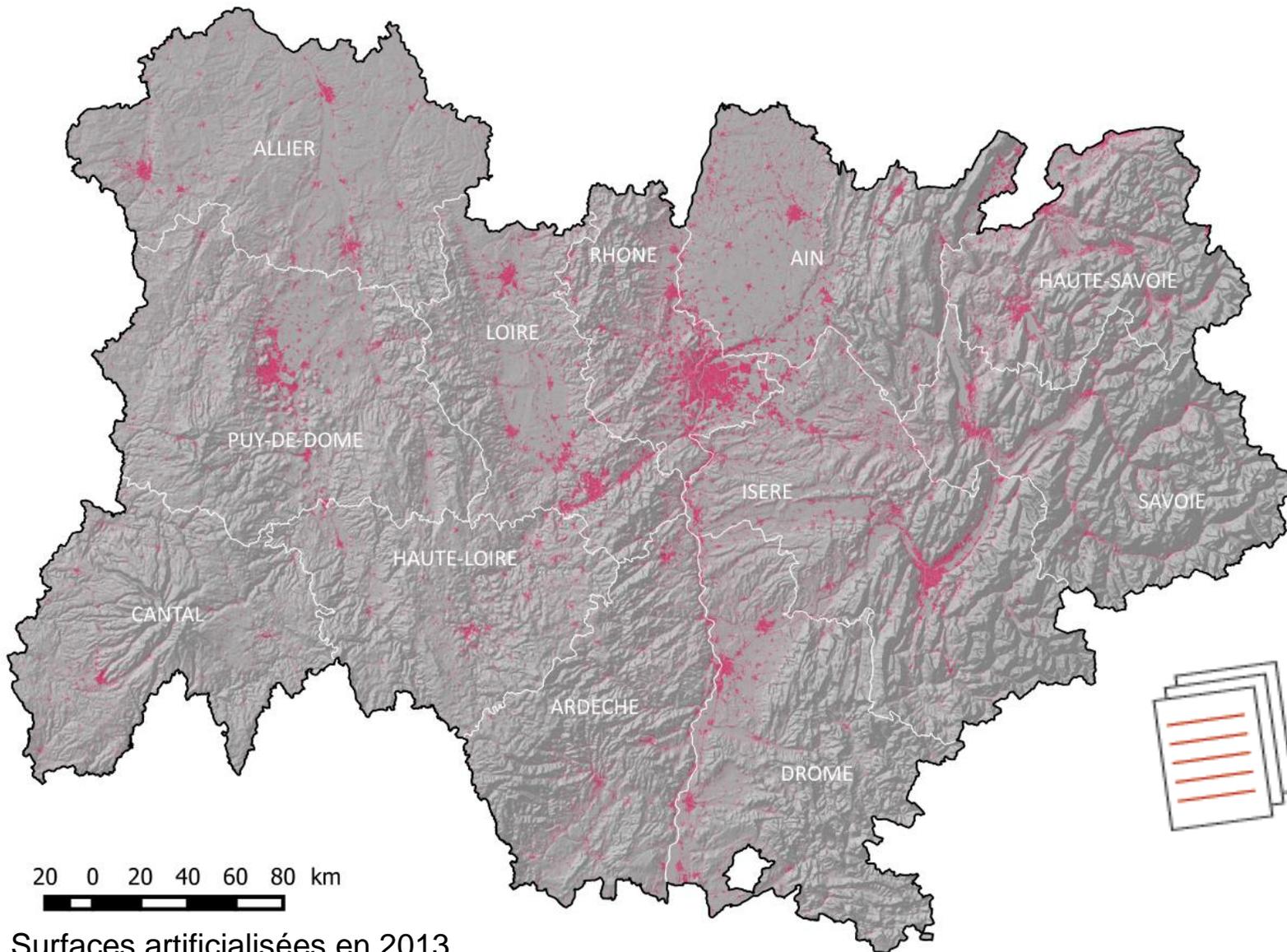
Yannik OLLIVIER

*Vice-Président délégué à l'aménagement
du territoire de Grenoble-Alpes Métropole*

Le diagnostic foncier du PLUi : définition, méthodes et rôle des opérateurs fonciers

Table ronde n°1 :

- *Aurélien PFUND, Chargé de mission aménagement durable et foncier, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes*
- *Sybille THIRION, Directrice, CERF Rhône-Alpes*
- *Guillaume FAUVET, Chargé d'étude foncier et aménagement, CEREMA*
- *Laurent ESCOBAR, Directeur général adjoint, ADEQUATION*
- *Pierre MORRIER, Directeur, EPF Local de l'Ain*



Surfaces artificialisées en 2013
OSCOM DREAL Auvergne-Rhône-Alpes BD Carto



607 m² naturels agricoles et forestiers consommés par nouvel habitant entre 2006 et 2015

(Auvergne-Rhône-Alpes, d'après les fichiers fonciers - données DGFIP et le recensement INSEE)



32 000 ha naturels agricoles et forestiers consommés entre 2006 et 2015
soit 10 terrains de rugby par jour

(Auvergne-Rhône-Alpes, d'après les fichiers fonciers - données DGFIP)

Défis de transition

- Mobiliser les espaces déjà urbanisés
- Conforter la connaissance fine du territoire et des besoins
- Façonner des projets durables et de qualité



Diagnostic foncier

- Besoins
- Consommation effective
- Rétention – autres outils
- Volet agricole et aménités



PLUi – Club PLUi

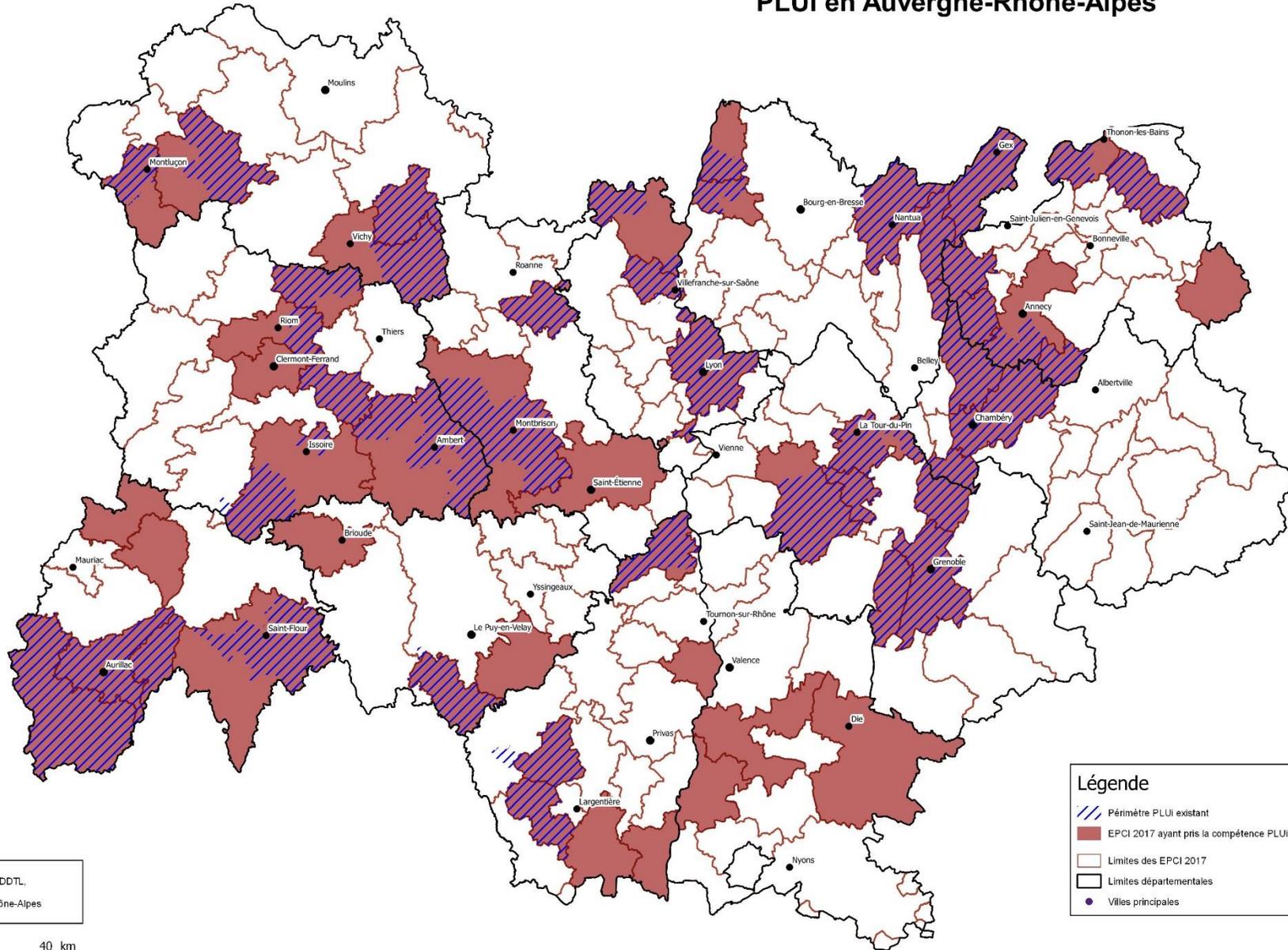
www.club-plui.logement.gouv.fr

- Échelle pertinente (cohérence, efficacité, solidarité)
- Créée en 2012
- Fédérer les compétences et faire travailler ensemble les professionnels en charge des PLUi
- Des activités nationales
- Des actions locales

PLUi en Auvergne-Rhône-Alpes



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DU LOGEMENT
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



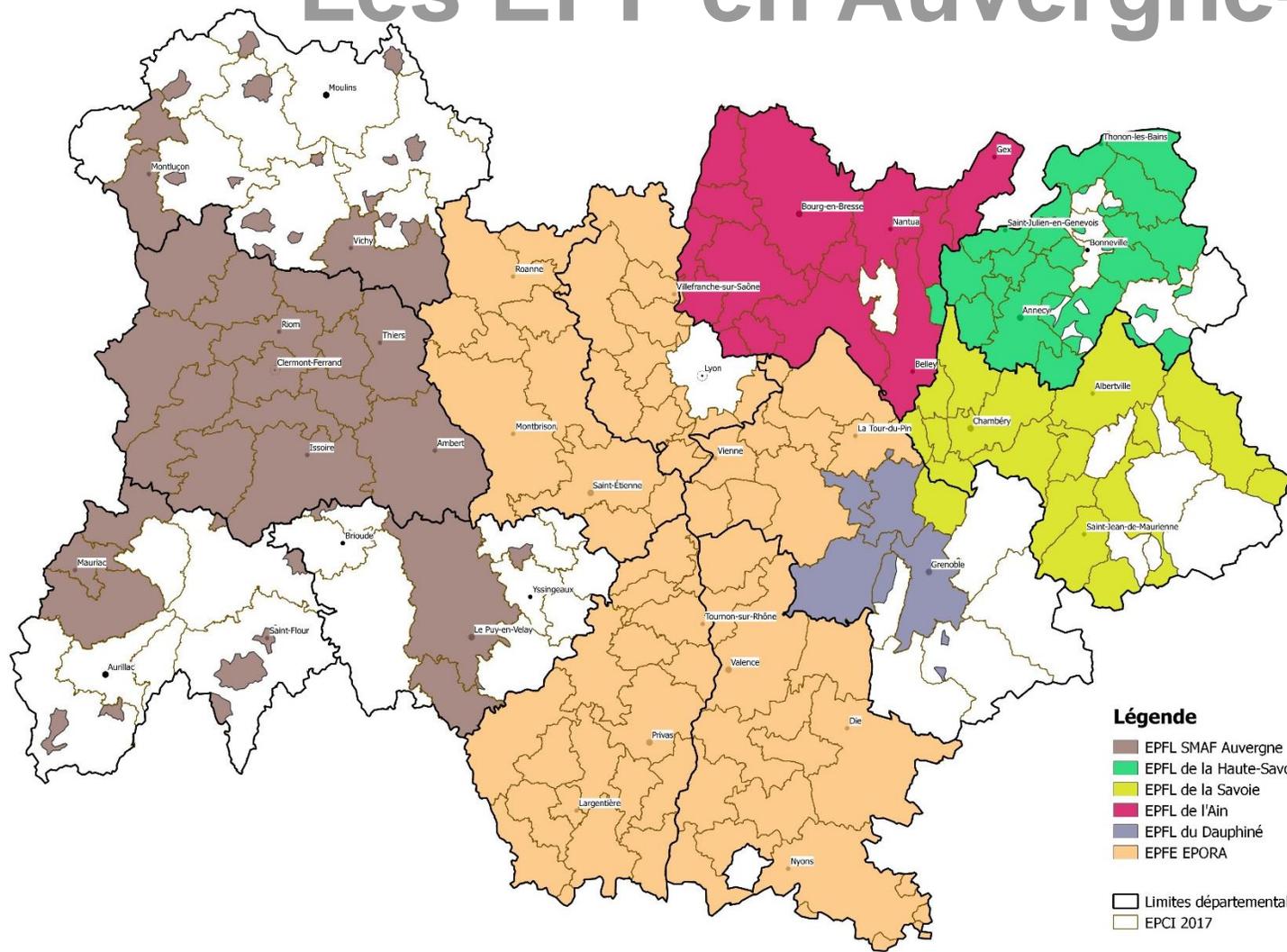
- 15 démarches en 2014, 54 aujourd'hui
- Pas de caractéristiques types
- Des éléments facilitateurs : portage politique, habitudes intercommunales, appui en ingénierie
- 4 rencontres du club Aura depuis 2016



Source :
IGN Protocole IGN/MEDDTL,
SUDDCUH Juin 2017
DREAL Auvergne - Rhône-Alpes

0 20 40 km

Les EPF en Auvergne-Rhône-Alpes



- Ingénierie
- Anticipation – temporalités diverses
- Connecter la planification à l'aménagement

Légende

- EPFL SMAF Auvergne
- EPFL de la Haute-Savoie
- EPFL de la Savoie
- EPFL de l'Ain
- EPFL du Dauphiné
- EPFE EPORA

- Limites départementales
- EPCI 2017



Réseau des Opérateurs Fonciers

DEBAT n°1 AVEC LA SALLE



COLLOQUE CHANGES

Une action foncière orientée post-PLUi : l'exemple de Grenoble-Alpes Métropole

Table ronde n°2 :

- *Bruno MAGNIER, Directeur urbanisme et aménagement, Grenoble-Alpes Métropole*
- *François MOLARD, Directeur de l'habitat et du foncier, Grenoble-Alpes Métropole*
- *Sabine SIRUGUE, Chargée d'étude planification / habitat, Agence d'urbanisme région grenobloise*
- *Philippe FAGES, Directeur, EPF Local du Dauphiné*

Stratégie foncière du PLUi

6^{ème} édition du Réseau des Opérateurs Fonciers

Jeudi 12 avril 2018

1

LA METROPOLE GRENOBLOISE

*DES ORIENTATIONS POLITIQUES
DU PLU I
AUX CHOIX D'INTERVENTIONS
FONCIERES*

LA MÉTROPOLE

452 000 habitants
(population totale)
221 400 emplois
64 000 étudiants

49 communes

Un territoire urbain,
périurbain, rural et
montagnard

→ 1 ville centre de
plus de 160 000
habitants

→ 27 communes de
moins de 3 500
habitants



CONTEXTE LOCAL

Des documents cadres qui définissent les bases de la stratégie foncière de la Métropole

Schéma de cohérence territoriale de la Région Grenobloise

Projet métropolitain
(en cours d'élaboration)

Délibération sur les projets
d'intérêt métropolitain

Compétence en matière de
réserve foncières
(DPU, DPUR, ...)

Programme local de l'Habitat
2017-2022

Plan
de déplacements
urbains

**Schéma de développement
des espaces économiques**

Schéma de
développement
touristique

»

Plan local d'urbanisme intercommunal
(PADD débattu le 16/12/2016)

Stratégie

Articulation

Choix

Cohérence

Ambitions

*Des politiques et compétences
métropolitaines cadres*

*Des politiques métropolitaines
sectorielles*

Des règles d'urbanisme métropolitaines

LES ENJEUX DU PLUi



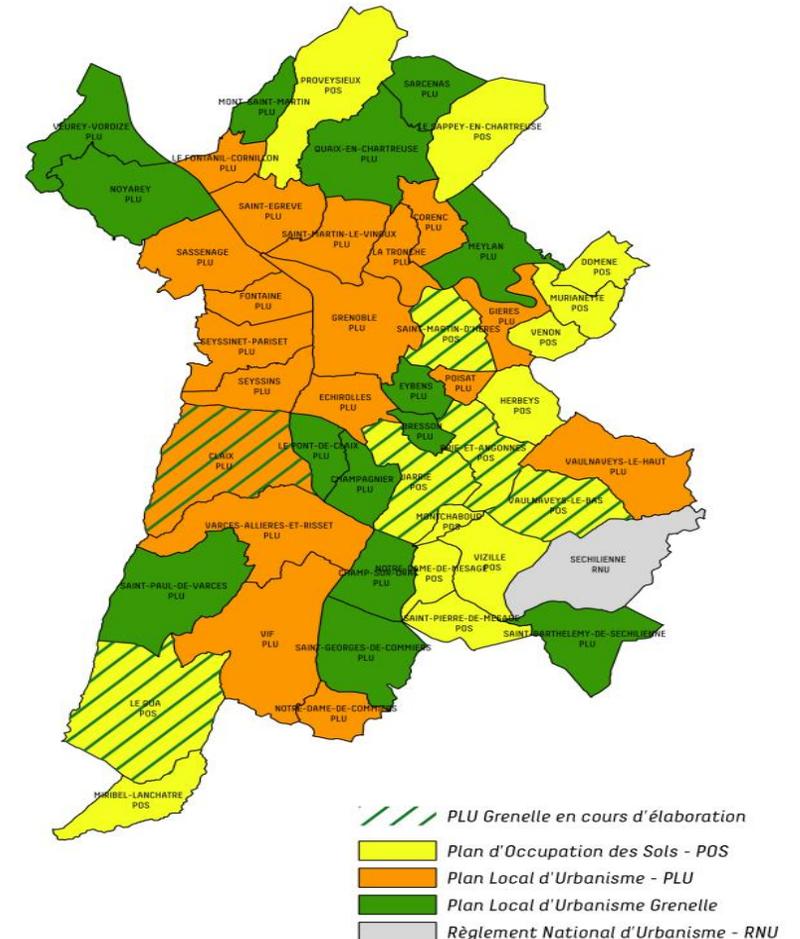
Le PLUi permet la mise en cohérence des politiques en matière :

- d'habitat,
 - d'économie,
 - de déplacements
 - et d'environnement,
- dont les réalités dépassent l'échelle communale.

Le PLUi s'inscrit dans la continuité :

- du Scot,
- des schémas de secteur
- et du schéma d'orientations stratégiques

**Grenoble-Alpes Métropole
État des documents d'urbanisme - octobre 2016**



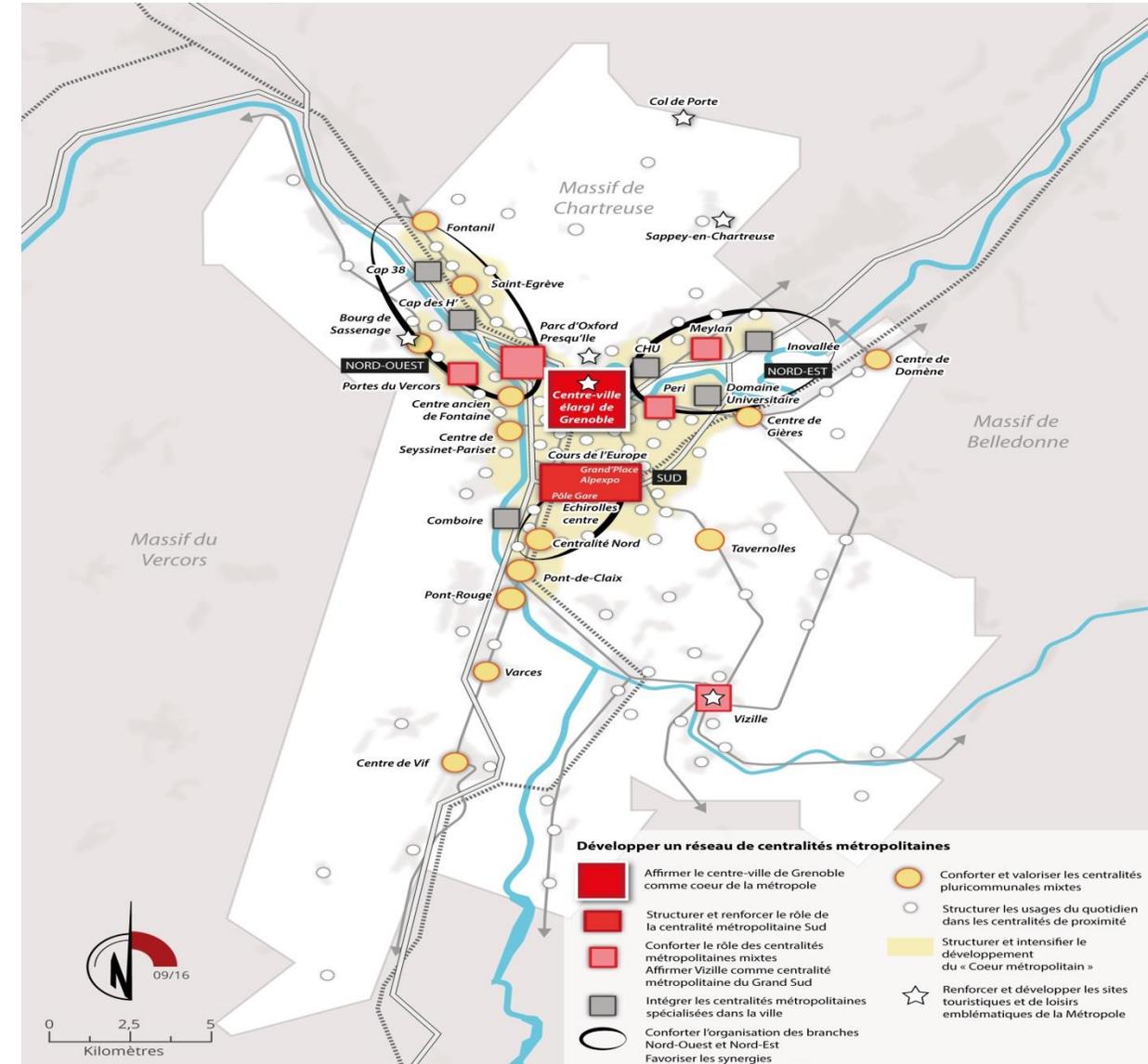
UNE MÉTROPOLE MONTAGNE FORTE DE SES DIVERSITÉS



Trois enjeux stratégiques du PLUi

1. Lutter contre le changement climatique et engager la transition énergétique
2. Conforter le dynamisme économique du territoire au service de l'emploi
3. Renforcer la cohésion sociale territoriale

→ Construire une **Métropole polycentrique et de proximité**



VERS UNE METROPOLE ECONOMOME DE SON ESPACE

→ 465 Ha d'espaces urbanisés en 2005 et 2015



- 280 ha de foncier économique déclassé en 10 ans
- 65% du territoire occupé par la forêt

- 567 Ha d'espaces agricoles consommés
- 22% des logements sont des maisons individuelles et représentent 70% de la surface urbanisée

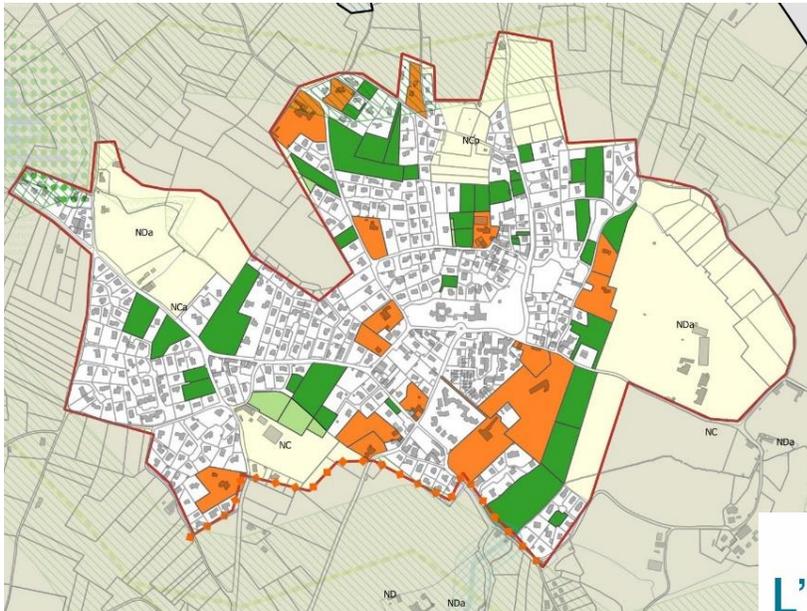


LE VOLET FONCIER DU PLUI

Deux principaux objectifs poursuivis

→ Fixer l'objectif de **modération de la consommation d'espaces agricoles et naturels**

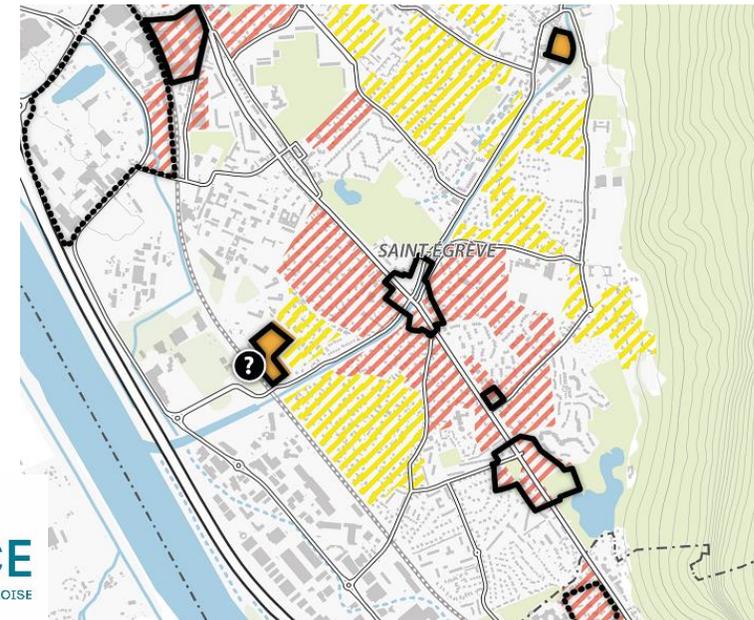
Repérage du foncier libre et densifiable à partir des critères définis dans le SCoT



→ Evaluer les **capacités de densification et des mutations des espaces bâtis**

Dans les tissus pavillonnaires, assurer l'évolution qualitative des tissus

-  Favoriser la mutation
-  Accompagner la densification qualitative
-  Encadrer l'évolution du bâti



LES AXES D'INTERVENTION FONCIÈRE POUR L'EPFL D



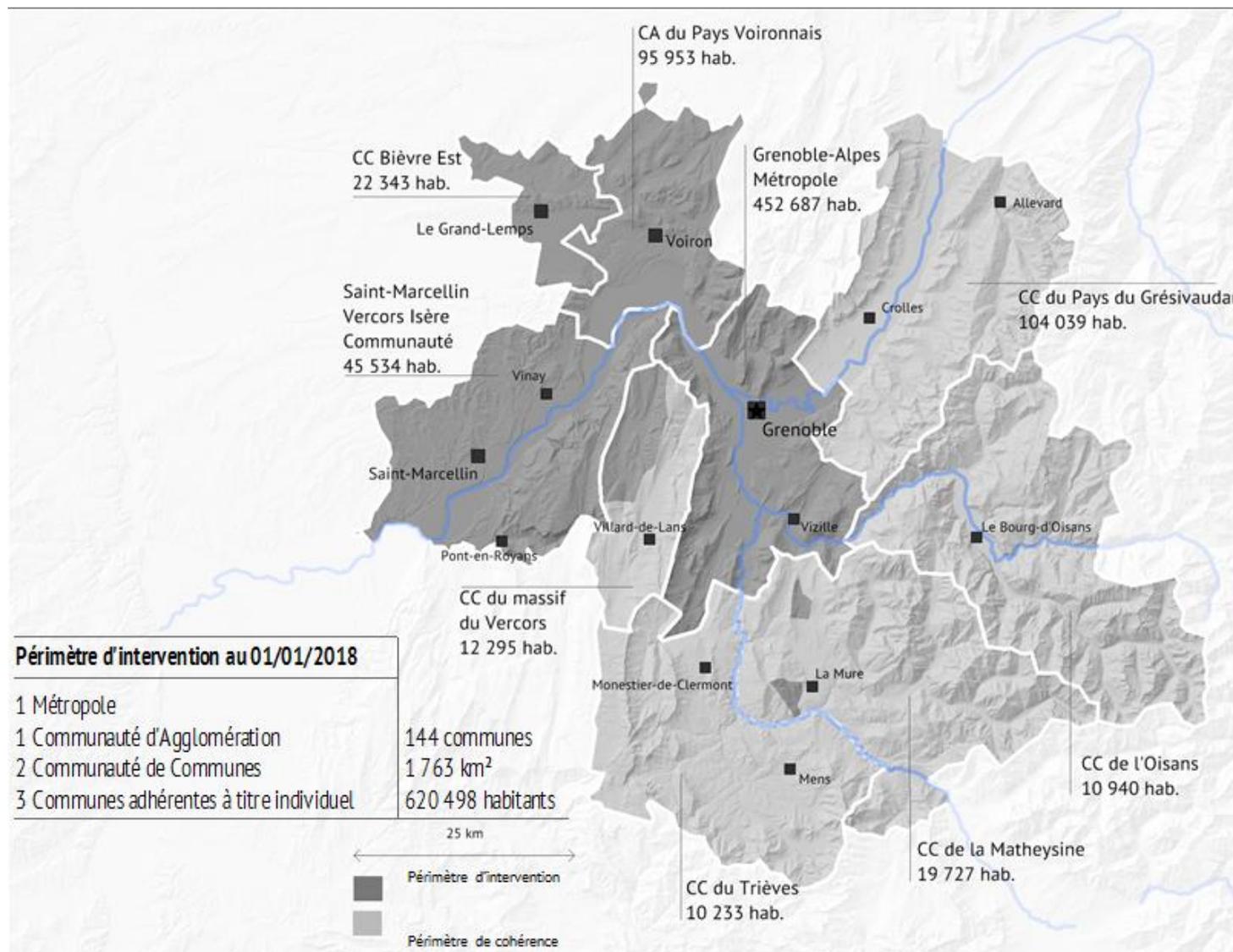
- Axe 1 : Faciliter la **mise en œuvre de projets de renouvellement urbain** (*volet Renouvellement Urbain*)
- Axe 2 : Contribuer **au développement d'une offre en logements diversifiée**, en renforçant l'offre en logement social notamment (*volet Habitat et Logement social*)
- Axe 3 : Conforter **l'activité économique** et participer au confortement de **l'attractivité touristique** (*volet développement économique*)
- Axe 4 : Accompagner **le besoin en équipements publics**, préserver les **ressources naturelles** et valoriser les **espaces naturels et agricoles** (*volets équipements publics d'intérêt général et espaces naturels et de loisirs*)
- Axe 5 : Constituer **des réserves foncières** pour les futurs projets d'aménagement (*volet Espaces stratégiques de long terme*)

2

L'ACTION DE L'EPFL D

*Un acteur au service de ses
membres*

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DE L'EPFL DU DAUPHINÉ



BILAN DES ACQUISITIONS 2003 – 2017

Nature à l'acquisition	nombre d'actes	surface (ha)	%	Prix principal (M€)	%	proto aménag. (M€)	Coût moyen de libération foncière (€/m ²)
Espaces bâtis ou artificialisés - Renouvellement Urbain							
Friche Industrielle, entrepôt, artisanat, garage auto...	61	47,21 ha	38%	40,46 M€	26%	3,39 M€	93 €/m ²
Friche Tertiaire (commerces, bureaux, écoles...)	57	22,36 ha	18%	35,73 M€	23%	1,52 M€	167 €/m ²
Habitat « dense » (immeubles en copro)	82	2,31 ha	2%	12,39 M€	8%	0,24 M€	547 €/m ²
Maison (avec terrain attenant)	129	16,57 ha	13%	40,97 M€	26%	0,63 M€	251 €/m ²
Dent creuse en milieu urbain	39	35,66 ha	29%	28,41 M€	18%		80 €/m ²
Total	368	124,11 ha		157,97 M€		5,78 M€	132 €/m²
Espace naturel, agricole ou friche agricole (endavée en zone urbaine)							
Classé A ou N (vocation espace naturel ou parc)	5	13,02 ha	16%	0,35 M€	2%		3 €/m ²
Classé AU (vocation économique)	28	32,54 ha	41%	3,24 M€	16%		10 €/m ²
Classé AU (vocation habitat)	33	33,79 ha	43%	16,99 M€	83%		50 €/m ²
Total	66	79,35 ha		20,58 M€			26 €/m²



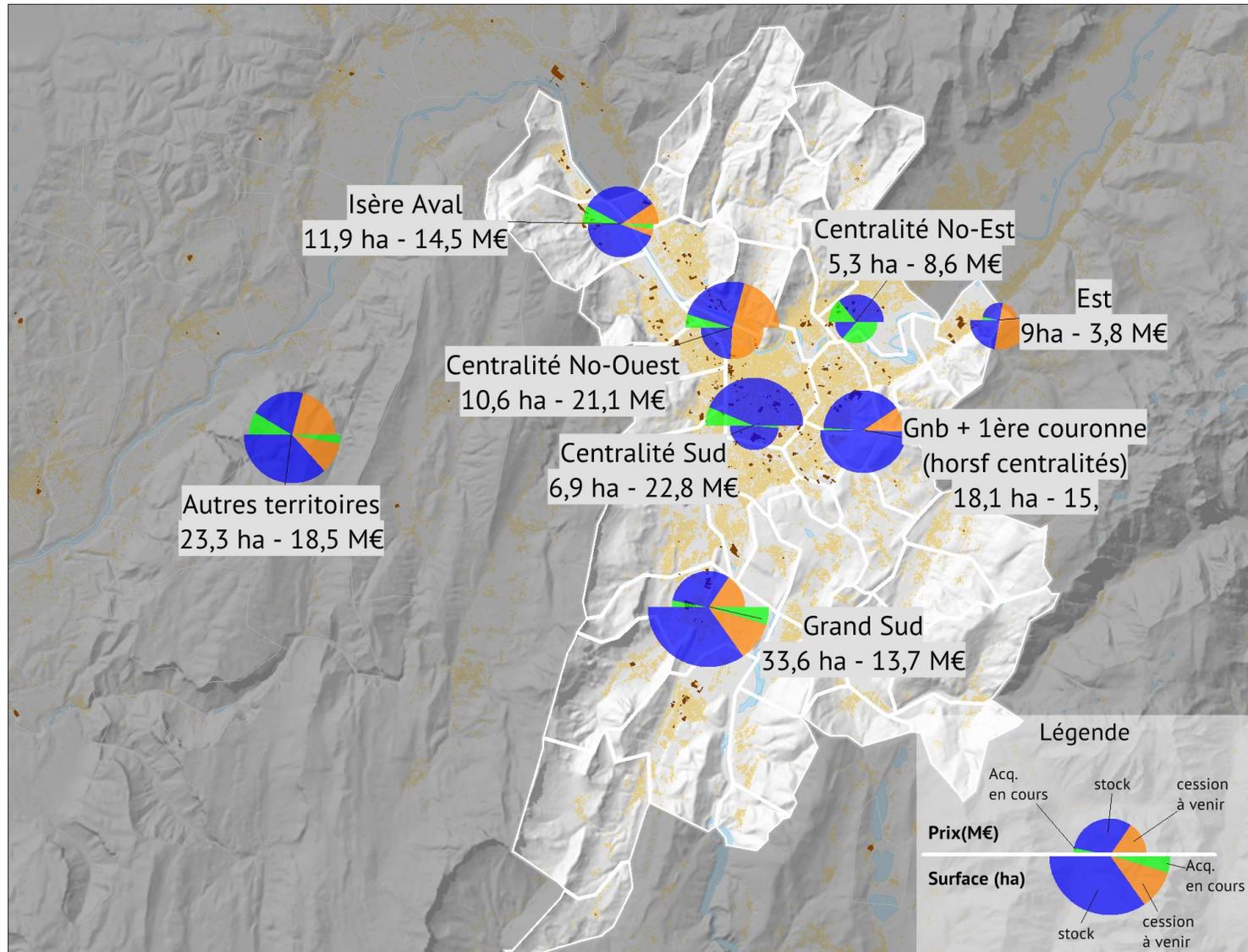
BILAN DES CESSIONS 2003 – 2017

Habitat	36,67 ha 47 %	49,98 M€ 56 %
Développement économique	18,48 ha 24 %	27,17 M€ 31 %
équipement	10,57 ha 14 %	7,81 M€ 9 %
espace naturel, agricole ou parc	9,06 ha 12 %	0,74 M€ 1 %
Voirie	3,24 ha 4 %	3,30 M€ 4 %
Total	78,02 ha	89,01 M€

- Volume de cession en augmentation continue et régulière (maturité du stock)
- Contribution foncière à la réalisation de 120 opérations d'aménagement
- 70 tranches d'opération de portage ont accueilli 4 500 logements dont 1 700 logements sociaux



LOCALISATION DU STOCK ET DES ACQUISITIONS PROGRAMMÉES AU REGARD DES CENTRALITÉS



Stock constitué dans les 3 centralités :

34 ha – 53 M€

- 36 % en surface
- 53 % en prix



Réseau des Opérateurs Fonciers

DEBAT n°2

AVEC LA SALLE



COLLOQUE CHANGES



Réseau des Opérateurs Fonciers

STRATEGIE FONCIERE DU PLU : METHODES ET APPLICATIONS

2ème PARTIE



Le PLUi comme étape de convergence des stratégies foncières : l'exemple de l'agglomération de Compiègne

Table ronde n°3 :

- *Sandrine BRIERE, Adjointe au Directeur Général du Pôle Aménagement Urbanisme et Grands Projets, Communauté d'agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne*
- *Jean-Marc DESCHODT, Directeur, EPF Local de l'Oise*

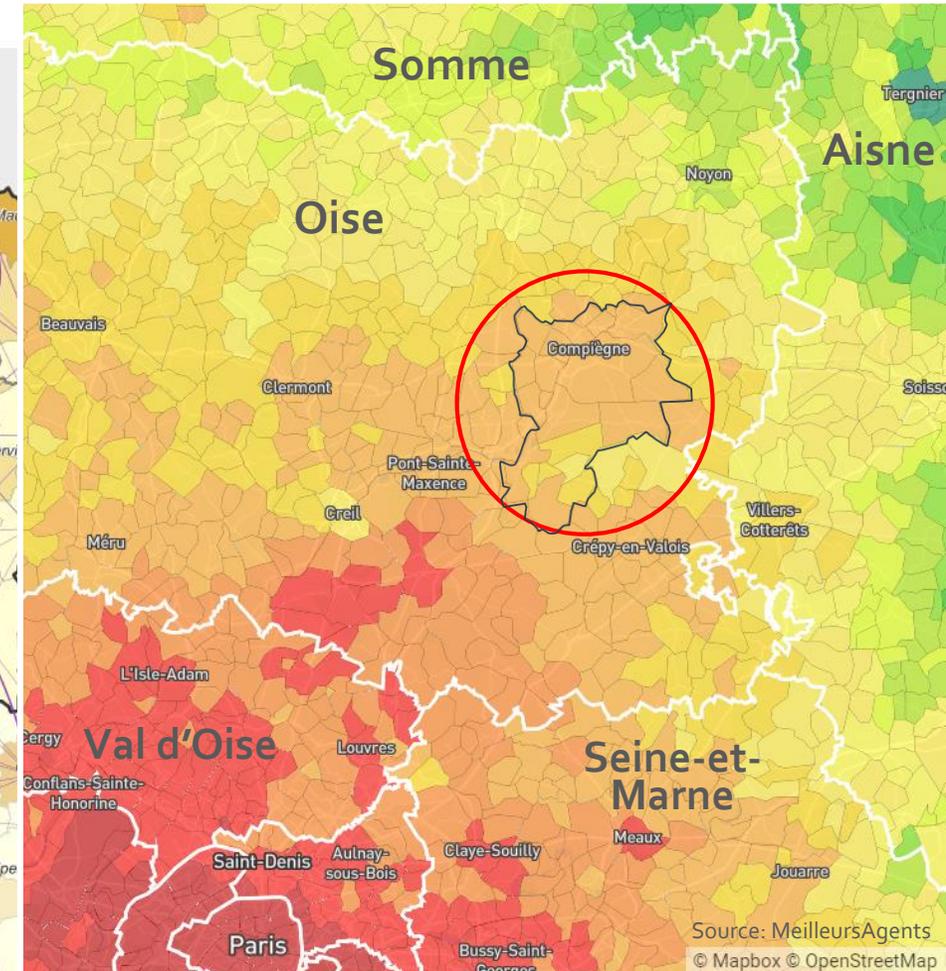
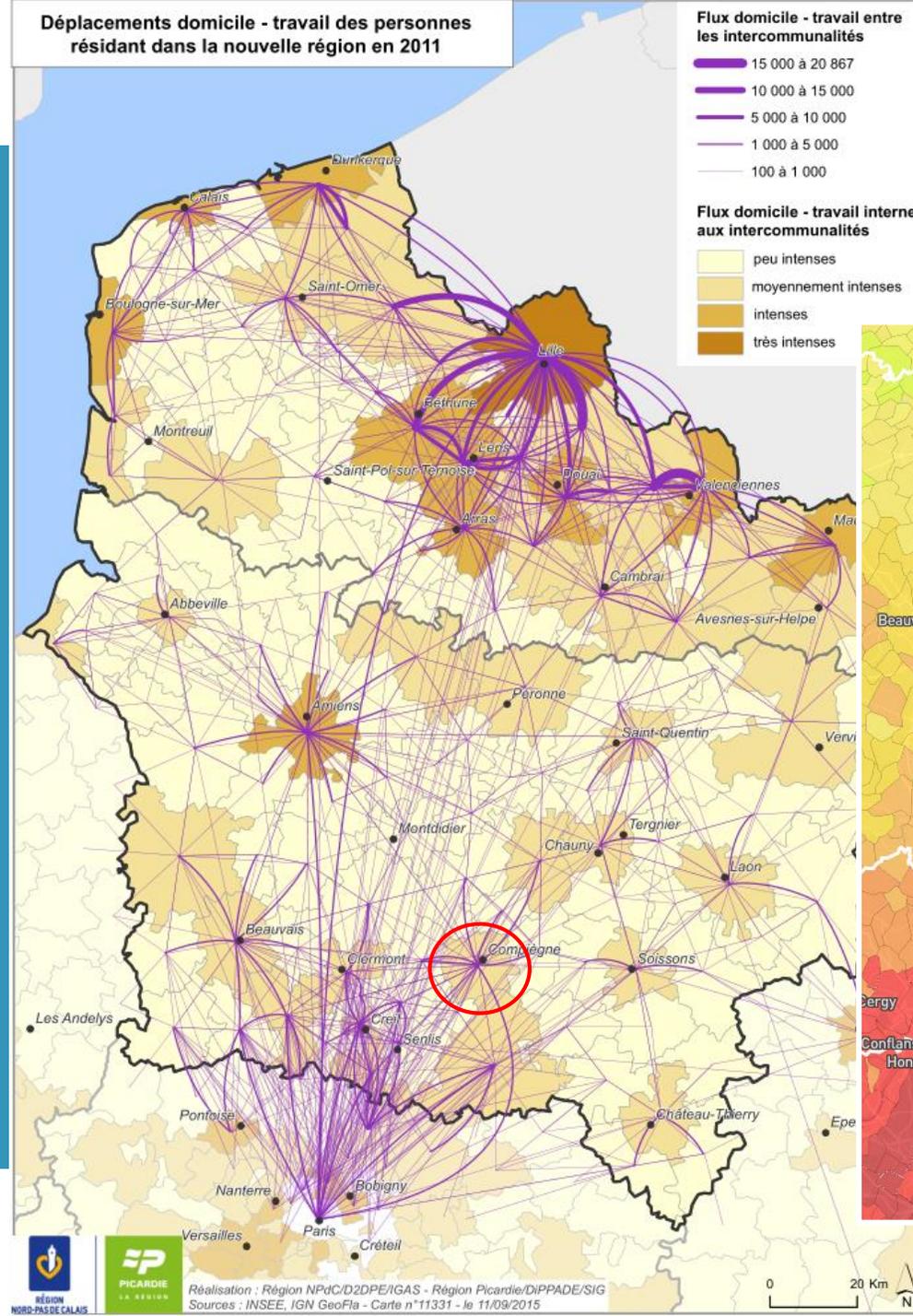
PLUi et stratégies foncières: l'exemple de l'agglomération de Compiègne

12 avril 2018 – Réseau des Opérateurs Fonciers - Grenoble



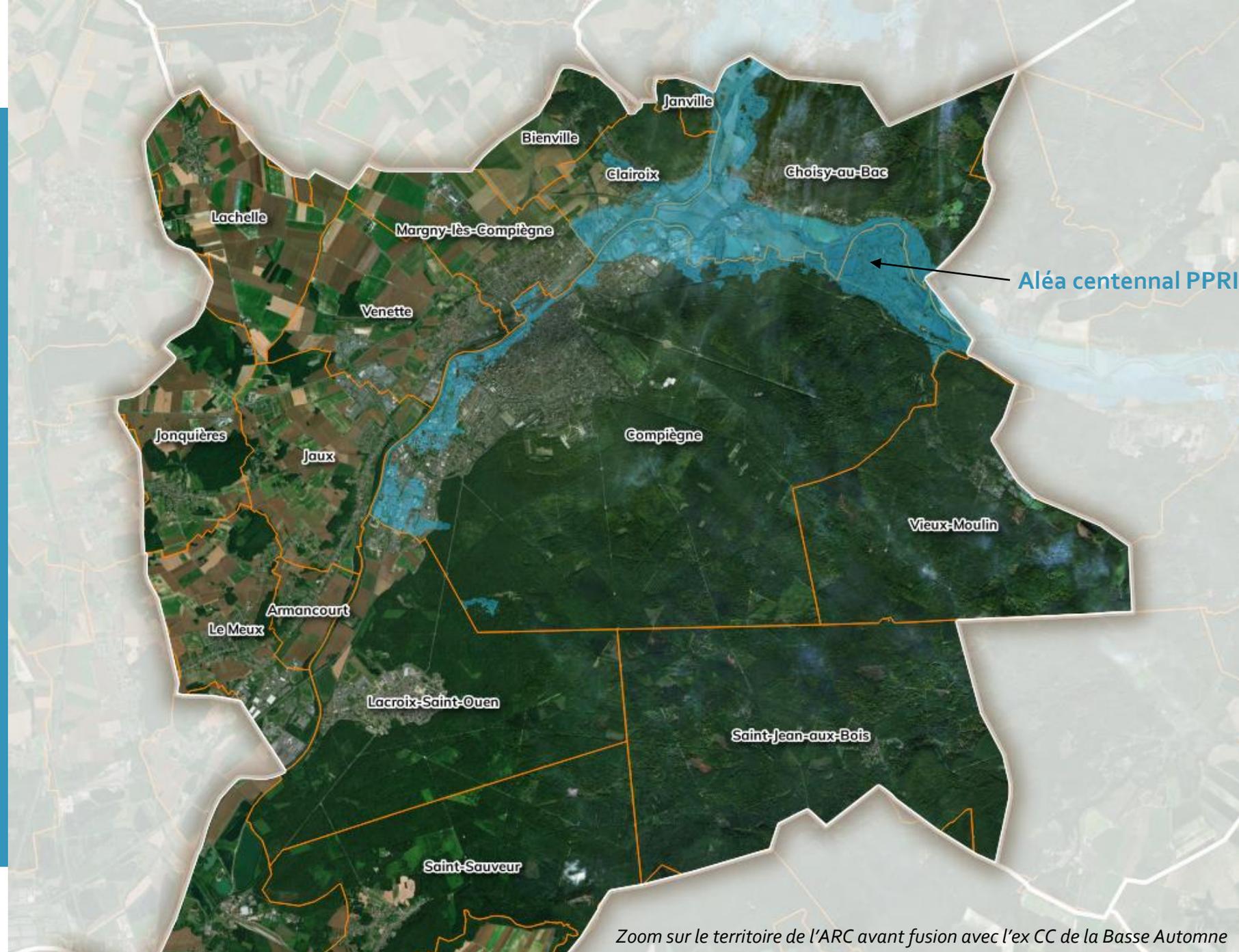
Situation

- Sud des Hauts-de-France
- Influence de l'agglomération Parisienne (prix, flux)



Le territoire de l'Agglomération de la Région de Compiègne

- 22 communes (depuis janvier 2017)
- 84 703 habitants (2018)
- 40 310 emplois (INSEE 2015)
- 40 000 logements (INSEE 2015)
- Contraintes PPRI et forêts



Zoom sur le territoire de l'ARC avant fusion avec l'ex CC de la Basse Automne

Production de logements : Réalisation 2010-2015

Secteur dans le SCOT	Secteur dans le SCOT	commune	PLH - OBJECTIFS LOGEMENTS A PRODUIRE PAR COMMUNE 2010-2015 (opérations + diffus, p.189 du PLH)	REALISATIONS : LOGEMENTS AUTORISES DE 2010 A 2015 hors réhab résidence Roberval (1)	Quelle proportion de logements réalisée par rapport aux objectifs ?
Cœur d'agglo	Partie Centrale	COMPIEGNE	1145	771	67%
Cœur d'agglo	Partie Centrale	MARGNY-LES-COMPII	509	450	88%
Cœur d'agglo	Partie Centrale	VENETTE	127	27	21%
	Partie Centrale	CLAIROIX	81	56	69%
	Partie Centrale	JAUX	81	91	112%
	Pôles relais	CHOISY-AU-BAC	183	62	34%
	Pôles relais	LACROIX-SAINT-OUEI	289	422	146%
	Pôles relais	LE MEUX	81	77	95%
	Pôles relais	SAINT-SAUVEUR	68	88	129%
	Villages	ARMANCOURT	24	5	21%
	Villages	BIENVILLE	42	14	33%
	Villages	JANVILLE	17	7	41%
	Villages	JONQUIERES	30	11	37%
	Villages	LACHELLE	/	8	/
	Villages	SAINT-JEAN-AUX-BOI	6	10	167%
	Villages	VIEUX-MOULIN	17	4	24%
		ARC	2700	2103	78%

Planification Urbaine et Consommation Foncière

- Une Intercommunalité Ancienne (1977) ayant prise les compétences d'aménagement dès sa création
- Un SDAU de 1973 très consommateur d'espaces : extension sur 1300 hectares environ
- Un SCOT Grenelle en 2012 prévoyant une consommation de 358 hectares à l'horizon 2027 (174 ha en habitat/184 en développement économique)
- PLUIh: une ambition de réduire notre impact sur les terres agricoles et de prise en compte des contraintes environnementales

Les spécificités de l'action foncière du PAF de l'ARC

- Logement
 - trois communes soumises à l'article 55 SRU: une déficitaire (La Croix Saint Ouen – environ 10%), une proche des 20% (Margny-lès-Compiègne), une à 30% (Compiègne)
- L'action économique avec la SAFER
- L'intervention pour les dents creuses
 - diagnostics et enveloppe dans le PAF
- La gestion du PPRI (opération terrain Bében)
- La quartier de la gare

Le partenariat EPFLO / ARC

- L'Agglomération de la Région de Compiègne parmi les membres fondateurs de l'EPFLO en 2007
- Un engagement au travers d'un Programme d'Action Foncière (PAF) conclu en 2009
 - 10 opérations inscrites et deux en veille
 - Une enveloppe de 13 millions d'euros
 - 500 logements dans les opérations du PAF

nom	type	durée portage / état	nombre de logements
Clairoix : rue bagnaudez - terrain Curtil	logement	60 ans	30
Choisy au Bac : Le Maubon	logement (extension)	10 ans	200
Choisy au Bac : 20 rue de l'abreuvoir / dents creuses	logement	phase acquisition	10
Margny les Compiègne : avenue de la république - terrain Beben	logement	60 ans	32
Le Meux : La Pantoufière / zone artisanale	zone artisanale	phase acquisition	
Compiègne : 27 29 rue d'Amiens ancien site ACARY	logement	phase acquisition	40
Margny les Compiègne: allée des rose de Picardie	logement (requalification urbaine)	phase acquisition	200
Bienville: Le Grammont	logement	phase acquisition	16
Lachelle: Safer	relocalisation exploitants agricoles	à l'étude	
Margny les Compiègne: rue Raymond Poincaré	logement	10 ans	*
Margny les Compiègne: plateau de Margny	activités et opération globale	veille	
Jaux: ecoquartier	logement	veille	200

Le PLUi de l'ARC et les stratégies foncières

- Fusion avec la Basse Automne ayant mené à l'élargissement de la procédure de 16 à 22 communes, le 24 mai 2017
 - Études dents creuses
- Arrêt prévu fin 2018

Une convergence des stratégies foncières existantes

- l'apport d'une expertise dans l'élaboration du PLUi
- Anticiper l'aménagement et l'action foncière
 - Quelle place pour les opportunités foncières avec un PLUi ? Un niveau de souplesse suffisant ?
 - Quel niveau de détail ? Un cadre stratégique à spatialiser systématiquement ?
- La loi ALUR renforce le lien entre action foncière, documents d'urbanisme et PLH: temporalité des PLUi et de l'action foncière ?



Réseau des Opérateurs Fonciers

DEBAT n°3

AVEC LA SALLE



COLLOQU **E**CHANGES

Un accompagnement de l'EPF Local tout au long de la phase de planification : l'exemple de l'agglomération du Grand Chambéry et de l'agglomération du Grand Lac

Table ronde n°4 :

- *Corinne CASANOVA, Vice-présidente, Communauté d'agglomération du Grand Lac*
- *Philippe POURCHET, Directeur, EPF Local de Savoie*

Accompagnement de l'EPFL Savoie au cours des PLU / PLUi

12 avril 2018

Bonjour à tous !





Etudes de gisement foncier

Etudes de gisement foncier



Etudes de gisement foncier



Etudes de gisement foncier

Pour mémoire, Citadia identifie 27 ha en dents creuses au sein de la ville de Chambéry et 8,6 ha de parcelles divisibles. Suite à notre analyse, nous avons écarté 11,6 ha sur l'ensemble des parcelles identifiées par Citadia. Les motifs sont indiqués au cas par cas dans le rendu cartographique.

Au final, l'analyse menée nous permet de conclure sur un potentiel foncier de 11,5 ha en dents creuses au sein de la commune de Chambéry et de 27,6 ha d'unités foncières bâties potentiellement divisibles. L'analyse du bâti mobilisable en lien avec les tenements identifiés génère un volume foncier complémentaire de 2,65 ha.

LE FONCIER MOBILISABLE

Selon les critères d'analyse retenus pour l'analyse de la dureté foncière des dents creuses comprises dans l'enveloppe urbaine, près de 11,5 ha sont potentiellement disponibles et mobilisables pour des projets d'urbanisation, au sein de l'enveloppe urbaine:

- Niveau 1 : Foncier public facilement mobilisable	1,5 ha
- Niveau 2 : Foncier public mobilisable	1,0 ha
- Niveau 3 : Foncier privé à mobiliser	5,0 ha
- Niveau 4 : Foncier privé assez difficile à mobiliser	2,8 ha
- Niveau 5 : Foncier privé complexe à mobiliser	1,2 ha

Au regard de ces classements, les différentes échéances de mobilisation peuvent être schématisées ainsi :

- Foncier mobilisable à court terme :	2,5 ha
- Foncier mobilisable à moyen terme :	5,0 ha
- Foncier mobilisable à long terme :	4,0 ha

Parcelles divisibles

Les parcelles divisibles représentent un ensemble foncier plus conséquent, notamment du fait de la prise en compte d'unités foncières importantes. 31,7 ha d'espaces bâtis pourraient potentiellement accueillir de nouvelles constructions :

- Niveau 2 : Foncier public mobilisable	0,05 ha
- Niveau 3 : Foncier privé à mobiliser	11,3 ha
- Niveau 4 : Foncier privé assez difficile à mobiliser	8,7 ha
- Niveau 5 : Foncier privé complexe à mobiliser	7,5 ha

Au regard de ces classements, les différentes échéances de mobilisation peuvent être schématisées ainsi :

- Foncier mobilisable à court terme :	0,05 ha
- Foncier mobilisable à moyen terme :	11,3 ha
- Foncier mobilisable à long terme :	16,3 ha



MCMA

MCMA : Mieux connaître pour mieux agir

MCMA



MCMA : Informations parcelles

The screenshot displays the MCMA web application interface. The browser address bar shows the URL: <https://web.magellium.fr/mcma-epfl73/app/viewer.php#>. The application features a purple navigation bar with icons for 'Informations parcelle', 'Connaissance Transactions', 'Gisements Fonciers', and 'Traçabilité du Foncier'. Below this is a secondary bar with 'Info Gé', 'Propriété', 'PLU', 'Servitudes', 'DVF', and 'Annotations'. A left sidebar contains a 'Contenu de la carte' menu with categories like 'Découpage territorial', 'Urbanisme/Servitudes/Risques', 'Environnement/Agriculture', 'Construction/Aménagement', 'Equipements publics', and 'Fonds de plan'. The main area shows an aerial map with parcel boundaries in orange and a selected parcel highlighted in purple. The right sidebar provides detailed information for parcel 73171000AM0219, including its address, ownership details, and servitudes.

73171000AM0219
uf_731714738601
0026 RUE LEON DUPUY 73171 Montmélian
SCOT : Métropole Savoie
EPCI : CC Coeur de Savoie
Surface cadastrale : 3183 m²

Propriété

Copropriété : LES COPROPRIETAIRES DE L IMMEUBLE LE COMTE ROUGE

Adresse du siège de la copropriété : 0000 AV DE SAVOIE 73800 MONTMELIAN

Nombre de bâtiment : 6

Superficie totale des locaux : 6037 m²

Superficie locaux habitation : 3188 m²

Superficie locaux professionnels : 1219 m²

Année de 1ère construction : 2003

Nombre de lots : 146

Distribution des locaux par nature

Statuts d'habitation

Locaux d'activité

Copropriétaires

Statut de propriété des lots

Risques et Servitudes

Nombre total de servitudes sur la parcelle : 2

Passage : aucun
Alignement : aucun
Abord ou voisinage : PM1
Classement et protection : PT1
Réservation de terrain : aucun

Plan de Prévention des Risques : Néant

MCMA : Connaissance des transactions

The screenshot displays the MCMA web application interface. The main map shows an aerial view of Montmélian with various transaction zones labeled (e.g., AD, AA, AC, AI, AH, AE, AM, AN, AK, AL, AO, AP, ZA, ZB, ZC, ZD). The interface includes a navigation menu at the top with options like 'Informations parcelle', 'Connaissance Transactions', 'Gisements Fonciers', and 'Traçabilité du Foncier'. A search bar is located at the top right. The right sidebar contains filters for transaction dates (2013-2017) and transaction types (Marché immobilier and Marché foncier). A results table is visible at the bottom right.

Informations Informations parcelle **Connaissance** Connaissance Transactions **Gisements** Gisements Fonciers **Traçabilité** Traçabilité du Foncier

Localisation Marché Résultats

Montmélian

Filtrer sur la date des transactions
Recherche de 2013 à 2017

Filtrage des transactions recherchées

Marché immobilier

- Appartements anciens
- Appartements récents
- Appartements neufs en VEFA
- Maisons anciennes
- Maisons récentes
- Maisons neuves en VEFA
- Locaux d'activité
- VEFA non déterminées
- Bâti mixtes

Marché foncier

- Ensemble des terrains nus
- Terrains nus pour maisons individuelles
- Terrains nus pour immeuble collectif
- Terrains nus pour activité économique
- Terrains en renouvellement urbain pour immeuble collectif

Transactions résultat

	Moyenne	Médiane
20 mutations analysées		
Prix (€)	24 807	14 370
Prix au m ² terrain (€/m ² terrain)	13	10
Surface terrain (m ²)	2 130	1 480
Volume total en hectares		4
Mutations ignorées		9%

1 / 5 696 6.07, 45.50

MCMA : Gisements fonciers

The screenshot displays the MCMA web application interface. At the top, there is a navigation bar with the MCMA logo and several menu items: Informations parcelle, Connaissance Transactions, Gisements Fonciers (highlighted), and Traçabilité du Foncier. A search bar is located on the right side of the navigation bar.

The main area features a map of a residential area with various zoning codes (e.g., ZA, AB, AA, ZB, AI, AM, AN, AL, AO, AP, ZC, AK) overlaid on an aerial view. The map is surrounded by a toolbar on the left and a sidebar on the right.

The sidebar on the right contains several sections:

- Localisation:** A dropdown menu showing the current location: Vimines, Vions, Viviers-du-Lac, Voglans, Yenne.
- Recherche:** Radio buttons for "Recherche sur secteurs", "Recherche sur toutes les parcelles favorites", and "Recherche sur un groupe de favoris".
- Filtrer sur le zonage PLU / Cartes communales:** A list of "Zones disponibles" including Nd (naturel avec transfert de constructibilité), CC - Ouvert à la construction, CC - Réserve aux activités, CC - Construction non autorisée sauf exceptions prévues par le PLU, and CC - Zone non couverte.
- Zones sélectionnées:** A list of selected zones: U (urbanisé) habitat, U (urbanisé) activité, U (urbanisé) équipement, and U (urbanisé) autre.
- Filtre sur le type de propriétaire:** A dropdown menu for filtering by owner type.
- Gisements fonciers résultat:** A section showing search results, including a search icon, a filter icon, and a refresh icon.
- Il y a 109/286 résultats affichés sur la carte:** A summary of the search results.
- Taille du terrain (m²):** A range selector for land area, with "min : 400" and "max : 3000".
- Other filters:** A list of filter categories: Ecole, Mairie, Gare, and Autoroute.

At the bottom of the map, there is a scale bar (500m) and a status bar showing the page number "1 / 5 696" and coordinates "6.04, 45.50".



Merci de votre attention !



DEBAT n°4

AVEC LA SALLE



COLLOQU **E**CHANGES



Discours de clôture



Alphonse BELLONTE

*Président de l'Association nationale
des EPF Locaux*



Arnaud PORTIER

*Secrétaire Général de l'Association
nationale des EPF Locaux*

Merci de votre attention !

